



RESEAU D'IRRIGATION COMMUNAL
PAR L'EAU DU RHONE
au village

S O U S C R I P T I O N

Je soussigné

Demeurant à

Propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée n°section F

d'une contenance de m²

SOUSCRIS UN CONTRAT de **2,5 m³/H** pour irriguer ma parcelle.

J'ai pris acte et m'engage à régler à la commune de Portes-en-Valdaine :
(Chèque à l'ordre du Trésor Public)

- le montant du droit de raccordement	300,00 €
- abonnement	55,00 €/an
- la consommation d'eau	0,45 €/m ³
(Relevé des compteurs fin octobre/début novembre)	

Fait à Portes En Valdaine, le

Signature du souscripteur
(précédée de la mention «bon pour accord»)

Exemplaire à retourner à la Mairie de Portes En Valdaine